

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM  
tenue le jeudi 7 septembre 2023 à 10 h 00 par Zoom**

**Présences :** Nicole Carignan  
Claude Felteau  
Winnie Frohn  
José E. Igartua  
Lucie Lamontagne  
Jean Legault  
Anne Rochette

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des réunions du 3 mai et du 17 mai 2023
3. Affaires en découlant
4. Informations
  - 4.1 Informations de la présidente
  - 4.2 Compte rendu de l'assemblée générale et de la conférence de l'ARUCC
  - 4.3 État des inscriptions
  - 4.4 Situation financière
5. Site web
6. Activités culturelles et sociales
7. Bulletin
8. Principaux objectifs pour 2023-2024
9. Divers

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Jean Legault, appuyée par Claude Felteau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**2. Adoption des procès-verbaux des réunions du 3 mai et du 17 mai 2023**

Sur proposition de Claude Felteau, appuyée par Jean Legault, le procès-verbal de la réunion du 3 mai 2023 est adopté à l'unanimité tel que corrigé en séance.

Sur proposition de José Igartua, appuyée par Claude Felteau, le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

**3. Affaires en découlant**

La présidente, Nicole Carignan, souhaite la bienvenue à Lucie Lamontagne et exprime son grand plaisir à diriger l'APR-UQAM pour une seconde année. Elle fait état des belles réalisations de l'année dernière et remercie les membres qui ont accepté de renouveler leur mandat. Elle souhaite une bonne année à tous les membres du CA.

Elle remercie particulièrement José Igartua et Anne Rochette de l'énorme travail réalisé durant l'été en accompagnant les membres pour effectuer leur inscription sur le nouveau site de l'Association et pour avoir aussi bonifié le site. Elle remercie aussi Winnie Frohn, Claude Felteau et Jean Legault pour leur travail durant cette période.

Concernant la demande de participation de l'APR-UQAM à un sondage provenant d'un regroupement de femmes souffrant d'un handicap, il a été choisi de ne pas répondre à cette demande.

Jean Legault mentionne qu'au point 9.3 du procès-verbal du 3 mai 2023, José Igartua avait parlé de la possibilité de créer un nouveau logo. Anne Rochette indique qu'elle va s'en occuper à la rentrée.

#### **4. Informations**

##### **4.1 Informations de la présidente**

La présidente présente les informations en quatre points.

Point 1 : Au sujet de la demande d'un projet de ciné-club reçu par courriel de la part d'un organisme privé et commençant le 5 septembre dernier, le 31 août 2023, la présidente a demandé des précisions sur cette activité à l'organisme qui la parraine, mais n'a pas encore reçu de réponse à sa demande.

Jean Legault demande des informations sur cette activité. Anne Rochette explique que c'est une activité payante et se questionne sur le rôle de l'APR-UQAM comme intermédiaire pour transférer les annonces d'un organisme privé chaque semaine. Jean Legault montre son intérêt à cette activité et suggère que le comité des activités sociales s'en occupe et vérifie s'il y aurait un intérêt pour les membres. Claude Felteau se questionne si les membres seraient plus intéressés à voir le film au cinéma Beaubien quand ils le veulent plutôt que de participer au visionnement d'un film en présence de l'auteur tel que suggéré par l'organisme privé. Anne Rochette précise que c'est un groupe qui distribue des films québécois. Il est alors suggéré d'en reparler à la prochaine réunion selon les informations obtenues d'ici-là.

Point 2 : L'Association a reçu une demande pour des professeurs retraités pouvant agir comme bénévoles pour une activité de portes ouvertes de l'UQAM lors de l'accueil de nouveaux étudiants. Il y a un volet accueil et un volet accompagnement.

Les membres du conseil appuient cette demande et se questionnent sur la façon de procéder. Anne Rochette explique qu'il est demandé que l'Association envoie cette demande à tous les membres. Elle ajoute que cette invitation répond à une demande antérieure de l'APR-UQAM à la rectrice de l'époque, Mme Fusaro, de favoriser l'inclusion des professeurs retraités dans les activités de l'Université. Elle transmettra cette demande aux membres et va demander aussi un suivi afin de connaître les professeurs retraités qui s'y sont inscrits et ont participé.

Point 3 : Concernant le comité Solidarité, il y aura une réunion des membres chez la présidente le 12 septembre prochain. Des informations suivront à la prochaine réunion du prochain conseil. Anne Rochette demande le nom des membres de ce comité : Michel Tousignant, Monique Lemieux, Louis Julien, Louise Dupuy Walker et Nicole Carignan. Ce comité avait mis de l'avant les activités sur le vieillissement et les proches aidants. Anne Rochette précise que le comité existe depuis 2017 et qu'il y a beaucoup d'informations sur le site de l'Association. Le comité devrait faire une mise à jour des informations les plus pertinentes. Anne Rochette suggère aussi que la mise à jour de ces informations soit un objectif prioritaire, ce qu'accepte la présidente, qui s'assurera de transmettre cette demande aux membres du comité.

Point 4 : La présidente explique son projet de lettre qui parle des réalisations et surtout des objectifs qu'elle propose pour la prochaine année. Jean Legault demande d'ajouter un objectif :

offrir des activités culturelles et sociales qui sont susceptibles d'intéresser les membres, car un des grands attraits de l'Association est la participation des membres à des activités sociales.

Anne Rochette précise que l'année dernière il y avait un objectif de préparer un programme annuel d'activités, mais ça ne s'est pas vraiment réalisé. Ce 5<sup>e</sup> objectif sera donc ajouté.

Anne Rochette commente sur le 1<sup>er</sup> point qui parle d'une mise en œuvre du site web de l'Association. Elle précise que cette étape est déjà réalisée et qu'il s'agit maintenant de compléter le site et de faire des mises à jour régulièrement. Elle ajoute qu'il faudrait améliorer le site afin de pouvoir faire des statistiques via l'intranet.

Lucie Lamontagne suggère d'enlever le terme inlassablement à l'objectif 4. La présidente accepte de faire une nouvelle version de sa lettre en fonction des commentaires faits par les membres.

Anne Rochette se questionne sur la mention concernant l'Infolettre sur le site web. José Igartua précise que l'Infolettre est envoyée par courriel aux membres et n'est pas un document que les membres vont chercher sur le site.

#### 4.2 Compte rendu de l'assemblée générale et de la conférence de l'ARUCC

Anne Rochette a participé à l'assemblée générale de l'ARUCC à Saskatoon le 31 mai et ensuite à la conférence annuelle les 2-3 juin 2023, rencontre qui a eu lieu en présentiel. L'assemblée générale s'est bien déroulée. La thématique de la conférence annuelle était les changements dans le monde tels que : l'enseignement supérieur, les changements dans les sociétés, la recherche et développement et les services de santé. Des experts ont été invités à discuter de ces thèmes. Par contre, elle remarque qu'il est dommage que ces présentations n'étaient pas accessibles aux membres des associations de l'ARUCC. Elle a demandé que les conférences soient accessibles lors des prochaines conférences annuelles.

Anne Rochette a été nommée membre du conseil d'administration de l'ARUCC, ce qui implique beaucoup de travail car c'est une association d'Associations qui se cherche un peu et a un besoin de recrutement. Il y a déjà eu des problèmes de communications entre l'APR-UQAM et cette association. Il faut donc régler ces problèmes et réviser les statuts de l'ARUCC.

Jean Legault demande si c'est une habitude que la personne déléguée envoie un résumé de la rencontre. Anne Rochette explique que Michel Tousignant faisait un compte rendu au conseil et aussi dans le bulletin de l'Association.

#### 4.3 État des inscriptions

Anne Rochette explique que le processus a été fait tardivement de telle sorte que l'on a, à date, 194 inscriptions, dont 37 membres gratuits incluant 1 honoraire et 157 membres cotisants (il ne manque qu'un paiement), et 95 qui n'ont pas encore renouvelé. De ce nombre, un va envoyer son chèque prochainement et un autre n'utilise pas le courriel. Elle enverra donc un rappel à 93 membres.

Concernant la création de profils : 107 profils (106 actifs et 1 en attente de paiement), dont 92 cotisants et 15 gratuits, ont été créés. Il n'y a pas de profil encore pour 65 cotisants et le reste des membres gratuits. Les membres gratuits se répartissent en un membre gratuit honoraire, 36 nouveaux membres gratuits : 22 en 2022-2023 et 14 en 2023-2024. Depuis le dernier bilan, il y a 10 nouveaux membres qui se sont inscrits.

En ce qui concerne le mode de paiement chez les membres ayant complété leur profil, 64 % ont payé par carte de crédit via l'intranet, 24 % par virement bancaire et 11 % par le mode chèque.

Par contre, chez les membres n'ayant pas créé leur profil (65 membres), 66 % ont payé par virement bancaire et 34 % par chèque. Donc au total, 37 % des membres ont payé par carte de crédit, 42 % par virement bancaire et le reste par chèque.

Un rappel sera envoyé aux 93 membres non encore inscrits en les encourageant à compléter leur fiche. Anne Rochette et José Igartua s'engagent à les aider en créant eux-mêmes le profil de ceux qui ne l'auront pas fait. L'objectif est d'avoir une base de données complète dans l'intranet. José Igartua ajoute que pour les six membres qui n'utilisent pas le courrier électronique, ils peuvent être ajoutés à la base de données grâce à leurs adresses courriel de l'UQAM.

José Igartua explique ensuite un graphique sur les nouvelles admissions selon les années. Le graphique montre qu'une grande partie des membres sont inscrits depuis très longtemps. Les nouveaux membres augmentent légèrement depuis quelques années. Anne Rochette explique que l'on ne connaît pas la proportion des nouveaux membres par rapport aux nouveaux retraités des deux dernières années mais qu'elle fera la demande pour obtenir ces données. Une question se pose sur la rétention des membres gratuits à la fin de leur période de gratuité. Il est proposé qu'il y ait une rubrique dans le Bulletin pour l'accueil des nouveaux membres.

Jean Legault indique qu'il ne faut pas négliger la difficulté technologique apparue cette année avec le nouveau mode d'inscription et qu'il faudrait pallier ce problème. Anne Rochette explique que José Igartua a énormément aidé plusieurs membres à compléter leur profil.

#### 4.4 Situation financière

Claude Felteau présente le document Recettes et déboursés du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2023. Les cotisations de 94 membres ont été reçues. Il y a plus de membres qui ont versé leur cotisation, mais les paiements par carte de crédit n'ont pas été encore collectés. Quelles sont les démarches à faire ? Anne Rochette suggère de demander au Service de l'audiovisuel où se trouve l'argent des cartes de crédits (59 en date d'aujourd'hui), car c'est ce service qui a fait les démarches pour permettre les paiements par carte de crédit.

La contribution du SPUQ est en attente. Il n'y a eu que aucunes activités sociales payantes. Il y a un trop perçu de 112 \$ car un chèque de remboursement de frais de dépenses de la FRUQ, qui semblait perdu et qui n'avait pas été annulé, a été encaissé alors qu'un chèque de remplacement avait été émis et encaissé. Ce montant sera déduit du paiement à venir de la FRUQ pour le remboursement de frais de dépenses lors de la prochaine assemblée générale.

Les frais de voyage et d'hébergement d'Anne Rochette à la conférence annuelle de l'ARUCC ont été remboursés par l'ARUCC car elle est maintenant membre de leur conseil d'administration. Donc, il n'y a eu que le 250 \$ pour l'inscription que l'APR-UQAM prend en charge.

Les frais de poste concernent l'envoi du bulletin. Il y a actuellement un déficit de 1 445 \$. Le déficit budgété était de 1 200 \$ car il y avait une mise en réserve pour le travail du Service de l'audiovisuel pour le nouvel intranet. Le trésorier demande s'il devrait recevoir prochainement un compte du Service de l'audiovisuel et il a été suggéré d'attendre la réception de la facture finale qui devrait arriver prochainement, car José Igartua informe le conseil que le contrat est complété.

Jean Legault pose des questions sur les jetons de présence aux réunions du conseil, car il n'y a pas eu de paiements. On lui répond qu'il faut vérifier les réunions en présentiel avant de faire les débours. Claude Felteau demande si le paiement des jetons devrait se faire une ou deux fois par année, car autrefois Claude Laferrière les payait une fois par année.

Le solde en banque actuellement est de 18 170 \$ mais le solde réel devrait inclure les paiements par carte de crédit, une fois les frais déduits.

## **5. Site web**

José Igartua explique le document qu'il a transmis aux membres du conseil. La photo des membres du conseil sera prise ultérieurement. Il nous montre la page d'accueil web. Il y a encore de la place pour expliciter comment s'inscrire.

De nouveaux champs ont été ajoutés dans la page du profil (département, date d'embauche et date de départ à la retraite), les informations pourront être ajoutées pour les profils déjà créés, car elles sont disponibles dans la base de données de la registraire.

Le terme « boutique » pourrait être changé pour « mon dossier ». Le changement sera un peu plus compliqué qu'attendu. Claude Felteau fait la suggestion de remplacer boutique par bureau.

La liste des membres actifs par département est activée. Aussi, via le profil personnel, il est possible de retrouver tous les membres de son département, mais il reste encore un peu de travail à compléter.

À l'onglet « activités », il est possible d'ajouter des textes sur les activités qui ont eu lieu.

Anne Rochette explique que les informations sur les activités culturelles et sociales et les photos et vidéos placées dans la première section seraient consacrées aux activités passées alors que, dans la 2<sup>e</sup> section, il s'agira des activités à venir.

Jean Legault suggère que les photos soient mises avec l'activité et non pas séparément. Anne Rochette explique ce qui a été fait. José Igartua propose de prendre les textes des activités dans le bulletin puisque ces textes sont très représentatifs des activités qui ont eu lieu.

José Igartua ajoute que ça été beaucoup de travail surtout durant les deux premiers mois de l'instauration du nouveau site web.

## **6. Activités culturelles et sociales**

Winnie Frohn mentionne qu'il n'y a pas de texte sur la conférence de Doyon pour le prochain bulletin. Il n'y a pas eu de compte rendu de la conférence mais seulement un texte de rappel de deux ou trois phrases sur cette activité. Elle suggère de contacter quelqu'un qui était présent à cette activité et de lui demander de faire un compte rendu. Jean Legault se propose pour faire ce compte rendu d'ici lundi prochain.

Jean Legault explique que le comité des activités sociales a fait relâche durant l'été. Il va y avoir une réunion où la grille d'activités et les suggestions des membres de l'assemblée annuelle seront discutées. Il va aussi voir ce qui peut être fait en collaboration avec le SPUQ à ce chapitre.

Winnie Frohn demande s'il y a déjà une liste des activités avec la date qui pourrait être mise dans le Bulletin d'ici le 28 septembre.

Jean Legault annonce aussi qu'il serait possible que de nouveaux membres s'ajoutent à ce comité cette année.

## **7. Bulletin**

Winnie Frohn présente le projet du Bulletin. Il reste de l'espace dans la 2<sup>e</sup> page. La 3<sup>e</sup> page est pour le mot de la présidente. Il y aura ajout d'une photo avec Yvon Pépin. Elle demande s'il y a aussi d'autres photos à rajouter. Pour la 4<sup>e</sup> page, il n'y a rien de planifié alors que la 5<sup>e</sup> page est

réservée pour des textes sur le Service aux collectivités. Ça va ressembler à ce qui a été fait pour les recherches sur le vieillissement. Pour la section retraite active, il y a eu beaucoup de soumissions qui ne pourront pas toutes être incluses dans le prochain numéro, ça va déborder dans un autre numéro. Il y aura des photos (provenant de ceux qui font de la photographie, sculpture, etc.). Les photos vont aussi se poursuivre dans un prochain numéro.

Ensuite, il y aura un texte de bienvenue aux nouveaux membres. Anne Rochette précise qu'il y a 14 nouveaux membres et que depuis janvier, il y en a près de 17. Il faut un texte très court sans mettre les dates de retraite. Il y aura une petite rubrique sur la conférence de Doyon par Jean Legault. La rubrique : Y serez-vous ? pourrait être enlevée s'il n'y a pas d'informations à donner.

Il y aura un texte d'Yvon Pageau et un de Pierre Robineault. Il y aura aussi un hommage à Roch Meynard. Suivra la section In memoriam. Il faut aussi trouver des photos ou des textes.

Privilèges et avantages : il n'y a rien pour le moment. Il pourrait y avoir l'ajout d'une phrase suggérant d'aller consulter les privilèges sur le site web.

Dans la section Brèves, il y aura le rapport d'Anne Rochette sur l'assemblée générale de l'ARUCC.

Anne Rochette apporte les informations sur le Fonds APR-UQAM. Au 30 avril, on avait atteint 70 % de l'objectif pour la capitalisation du fonds. Il y aurait la possibilité de quelques dons importants à l'été. La présidente suggère de profiter d'une rubrique dans le bulletin pour inviter les membres à contribuer. Anne Rochette indique que les intérêts ne sont pas versés au Fonds APR-UQAM tant que le montant de 25 000 \$ pour la capitalisation ne sera pas atteint. Nicole Carignan et Anne Rochette vont faire un texte dans le Bulletin à cet effet.

Il semble que l'on aurait deux professeurs centenaires. Il faudrait souligner cette nouvelle encourageante. Il est suggéré de demander à Yvon Pépin d'obtenir une petite entrevue avec l'un des centenaires. Winnie Frohn va voir s'il y a des possibilités pour une entrevue.

Le Bulletin sera envoyé vers la fin d'octobre.

Jean Legault demande s'il y a des gens ou des départements qui désirent ne plus recevoir les bulletins. Il faudrait regarder la liste d'envoi et la réviser si nécessaire. C'est aussi une façon de faire connaître l'Association. Anne Rochette mentionne qu'elle avait déjà révisé la liste et fait quelques modifications (retraits et ajouts).

## **8. Principaux objectifs pour 2023-2024**

Les discussions ont eu lieu au point 4 et les modifications suggérées par les membres du conseil seront prises en compte dans la version révisée de la lettre de la présidente.

## **9. Divers**

Il est suggéré d'obtenir une rencontre avec le nouveau recteur. La présidente demandera de le rencontrer afin d'établir des liens.

Aucun autre point n'est soulevé.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12 h 31.